



Prix PEPITE

Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant

Date limite d'envoi des dossiers :
31 mars 2014

INFORMATION
RÈGLEMENT
DOSSIER DE PARTICIPATION
TÉLÉCHARGEABLES



Dossier de candidature

Mode d'emploi

Pour établir au mieux votre dossier de participation :

1. lisez attentivement la note d'information et le règlement
2. complétez la fiche de candidature
3. décrivez votre projet en suivant le plan indicatif ci-contre (10 à 15 pages environ)
4. complétez et signez la fiche d'engagement
5. adressez votre dossier exclusivement par voie électronique au PEPITE (Pôle étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) qui vous accompagne dans la création de votre entreprise

Les candidats doivent envoyer leur dossier par voie électronique au PEPITE de leur établissement de rattachement du 13 mars au 31 mars 2014

Attention : aucun dossier envoyé au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ne sera retenu.

Pour toute demande d'information, vous êtes invité à vous rapprocher des Pôle étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE).

Note d'information

Objectifs du prix

Afin de susciter l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a lancé, en octobre 2013, une nouvelle politique pour l'entrepreneuriat étudiant. Cette politique articule formation à l'entrepreneuriat, reconnaissance des parcours entrepreneuriaux dans les cursus et accompagnement de la démarche entrepreneuriale des étudiants et jeunes diplômés.

Plusieurs mesures ont été prises afin de relever ces défis. La création de Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) et la mise en place du Prix « PEPITE - Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant » doivent favoriser la création d'entreprise par les étudiant-e-s et les jeunes diplômé-e-s.

Qui peut concourir ?

Tout-e étudiant-e ou jeune diplômé-e depuis moins de trois ans, âgé-e de 18 à 30 ans, accompagné-e par un PEPITE et dont le projet est de créer une entreprise innovante ou qui a créé une entreprise innovante depuis le 1^{er} janvier 2013.

Pour quel projet ?

Tout projet de création d'entreprise innovante peut être présenté. Il peut s'agir d'innovation technologique ou non-technologique. Pour toute précision concernant les innovations non-technologiques entrant dans le cadre du Prix PEPITE - Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant, se reporter au règlement.

Les projets doivent prévoir la création d'une entreprise installée sur le territoire français. Si l'entreprise a déjà été créée, elle doit être établie sur le territoire français.

Quelle récompense ?

Le Prix PEPITE - Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant récompense jusqu'à 50 lauréat-e-s.

Les lauréat-e-s recevront, une fois l'entreprise créée, un prix d'un montant de 5 000 ou de 10 000 €, selon l'appréciation de la qualité du projet par le jury national. 3 Grands Prix seront décernés aux lauréat-e-s dont les projets sont les plus prometteurs. Ils/Elles pourront bénéficier d'une journée de sensibilisation aux grands sujets clés de la création d'entreprise innovante lors de la journée Forum « premiers contacts » aux côtés des lauréat-e-s « en émergence » et « création développement » du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes.

Prix PEPITE

Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant

Comment participer ?

Les candidat-e-s sont invités à se rapprocher du PEPITE de leur établissement de rattachement et doivent lui envoyer leur dossier par voie électronique du **13 mars au 31 mars 2014**.

La liste des PEPITE est consultable sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Modalités de sélection

Sur le territoire de chaque PEPITE, un comité de pré-sélection est chargé d'étudier les dossiers déposés et de pré-sélectionner les dossiers qu'il juge les plus prometteurs. Chaque comité de pré-sélection doit transmettre entre 3 et 5 dossiers au jury national.

Le jury national se réunit pour sélectionner, de façon souveraine, jusqu'à 50 lauréats. Il détermine le montant du prix, de 5 000 ou de 10 000 €, ainsi que les 3 Grands Prix.

Le comité de pré-sélection et le jury national sont composés de professionnels issus des milieux du financement et de l'accompagnement des entreprises innovantes, d'entrepreneurs et d'enseignants-chercheurs en entrepreneuriat.

Les membres du comité de pré-sélection et les membres du jury national s'engagent à respecter une charte de déontologie et de confidentialité qu'ils signeront. Toutes les informations relatives au projet resteront confidentielles.

Fiche de candidature

Cadre réservé au jury

N° de dossier :

Reçu le : _____ PEPITE : _____

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE :

(S'il s'agit d'une équipe de créateurs, seul l'un d'entre eux peut être candidat ; joindre cependant le CV des membres de l'équipe)

Candidat-e

- Nom : Prénom(s) :
Date et lieu de naissance : Sexe : F M
Nationalité :

- Adresse personnelle :

.....
N° Téléphone : N° Téléphone mobile :
email :

- Vous êtes :

Étudiant-e Jeune diplômé-e (depuis moins de 3 ans)

Si vous êtes étudiant-e, précisez :

Votre établissement d'enseignement supérieur et de recherche :

La formation suivie en 2013-2014 :

Si vous êtes jeune diplômé-e, précisez :

Votre dernier établissement d'enseignement supérieur et de recherche :

Votre situation professionnelle :

Profession libérale

Salarié-e

En recherche d'emploi

Employeur actuel (éventuellement) :

Autres (précisez) :

- Niveau de formation :

BAC

Licence 1

Master 1

Ingénieur

BTS/DUT

Licence 2

Master 2

Autre (précisez) :

Licence 3

Doctorat

Prix PEPITE

Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant

- Formation

Indiquez la formation suivie depuis le bac (compris)

Établissement	Année	Formation suivie	Diplôme obtenu (indiquez la mention)	Compétences / connaissances acquises

- Expérience professionnelle : *joignez un CV détaillé (optionnel)*

Équipe

Dans le cas où une équipe est déjà constituée, veuillez indiquer pour chaque membre :

- Nom : Prénom(s) : Âge Sexe F M

Établissement	Année	Formation suivie	Diplôme obtenu (indiquez la mention)	Compétences / connaissances acquises

- Nom : Prénom(s) : Âge Sexe F M

Établissement	Année	Formation suivie	Diplôme obtenu (indiquez la mention)	Compétences / connaissances acquises

Projet

INTITULÉ DU PROJET (évitez les sigles et les noms de société) :

.....

DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET NON CONFIDENTIELLE format (80 à 100 mots)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

TYPE D'INNOVATION MISE EN ŒUVRE

Innovation technologique

Innovation non-technologique

Remarques éventuelles :

.....

.....

.....

.....

Plan indicatif du dossier de participation

1. Description du projet

- Décrire le produit, service ou procédé
- Décrire son caractère innovant et l'état de l'art
- Définir les éventuels risques
- Établir un planning

2. Porteur de projet et équipe

- Lister les connaissances et compétences du candidat dans le domaine du projet et dans la gestion de projet
- Décrire les stages effectués ou autre expérience professionnelle
- Décrire ses motivations et son engagement
- Décrire l'équipe si elle est déjà constituée ou définir les besoins en ressources humaines

3. Marché visé

- Identifier le marché, sa taille, son attractivité, le potentiel de création d'emplois de l'entreprise, la concurrence...
- Si une étude de faisabilité économique (étude de marché) a déjà été réalisée, la joindre au dossier

4. Financement

- Évaluer les dépenses prévisionnelles, les coûts de démarrage et les éventuels coûts de R&D
- Identifier les modes de financement
- Fournir un plan de financement du projet de création d'entreprise : besoins financiers et sources de financements envisagées (apport personnel, banques, capital amorçage, business angels, aides publiques...)

5. Croissance durable

- Évaluer les créations d'emploi directes et indirectes sur le territoire à 5 ans
- Indiquer les contributions au développement durable
- Indiquer la prise en compte des préoccupations sociales, environnementales et économiques le cas échéant

6. Encadrement

- Indiquer le nom du PEPITE qui accompagne et suit le projet de création d'entreprise ainsi que, le cas échéant, toute autre structure d'accompagnement ou professeur

Fiche d'engagement du candidat

Je soussigné (e)

(nom et prénoms,

date et lieu de naissance)

résidant à

(adresse postale complète)

.....

accompagné par le PEPITE

.....

candidat-e au Prix PEPITE - Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant 2014

du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

certifie avoir pris connaissance du règlement du Prix « PEPITE -Tremplin pour l'Entrepreneuriat Étudiant »

et **m'engage** à en respecter toutes les clauses.

Fait à le2014

(signature obligatoire)